



## COMITE FSGT 76 LE HAVRE COMMISSION CYCLOTOURISME



### Compte-rendu de la réunion de la commission du 8 novembre 2021

**Présents** : Michel Delamare (amis FSGT), Christian Quilliec et Philippe Miette (Fontenay CC), Philippe Lainé et Bernard Le Coquil (HOT), Denis Thomas (TS83), Christian Libouban (CE S2NS), Philippe Quesnel (CORS), Pascal Decaens (ASTPN), Gilbert Eberhard (ASPH), Denis Thierry (VC Nointôt), Patrick Raby et Dominique Thomas (GASEG), Claude Roso (CE S2NS) et Nicole Delamare, membre de la Direction Fédérale Collégiale de la FSGT.

**Excusés** : Jean Marie Costé (AS Alcéane), Martine et Jacques Chatigny (HOT),

Cette réunion, a eu lieu à l'initiative de Nicole qui nous a expliqué les décisions prises lors de la dernière assemblée fédérale. Nicole a remis à chaque club un dossier explicatif lié aux différentes lois et décrets concernant toutes et tous les sportives.sportifs.

Les tarifs des affiliations et des licences restent inchangés encore cette année.

Les 3 niveaux de la fédération (national, régional et départemental) ont consenti aux clubs un avoir de 25% du montant des licences validés en 2021 à valoir sur les affiliations et licences 2022. Ce qui représente 8,23€ sur l'affiliation et 8,50€ sur la licence adulte.

Les enfants n'ont plus besoin de certificat médical.

Les licencié.es responsables-dirigeant.es et/ou animateur.rices-éducateur.rices d'associations et/ou de structures FSGT devront fournir une attestation de contrôle de l'honorabilité (Articles L212-9 et L322-1 du code du sport et des statuts et règlement intérieur FSGT).

Nicole a déjà demandé la réservation de la salle de la Forge à Harfleur pour le brevet d'ouverture du 13 février 2022. Un petit cadeau (surprise) sera remis à chaque participant.

Après cette présentation, la discussion a surtout tourné autour de cette nouvelle contrainte : l'attestation de contrôle de l'honorabilité. Même si certains pensent que devant les scandales (agressions, racisme, etc...) survenus dans des associations ou clubs, cette attestation est une bonne chose, la majorité s'indignent que ce certificat ne soit qu'un nouveau flicage pouvant aller jusqu'à la délation...

Synthèse du questionnaire : 39 questionnaires ont été retournés.

Maintien du calendrier comme en 2019	36 OUI	3NON
Maintien des brevets à 50 centimes	35 OUI	4 NON
Maintien des départs du stade avec un responsable de club	29 OUI	10 NON
Maintien des brevets de substitutions	34 OUI	5 NON
Gratuité des brevets mais pas de récompenses	24 OUI	15 NON
Création d'un forfait avec la prise de la licence	5 OUI	34 NON
Souhaite participer à la commission	7 OUI	32 NON
Souhaite proposer de nouveaux parcours	6 OUI	33 NON
Souhaite proposer une licence à des ami(e)s	18 OUI	21 NON